



Joël DAZAS, Président de la Communauté de communes

Le Président et les Vice-présidents

Joël DAZAS, Maire de Loudun, a été élu Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais le 10 juin 2015. Il succède à Bruno Belin et s'entoure de 8, puis 7 vice-présidents.

- Edouard RENAUD** Commission Finances - Commision Tourisme et Culture.
Maire de Moncontour
- Bruno LEFEBVRE** Commission Environnement - Patrimoine - Espaces verts - Habitat.
Maire de Curçay-sur-Dive
- Martine PICARD** Commission Éducation - Coopération décentralisée.
Adjointe au maire de Monts-sur-Guesnes
- Hubert BAUFUMÉ** Commission Collecte et traitement des déchets.
Maire de Chalais
- Marie-Jeanne BELLAMY** Commission Économie - Développement local.
Maire de Les Trois-Moutiers
- André KLING** Commission Personnel - Mutualisation - SDAN - Piscine.
Adjoint au maire de Loudun
- Christian MOREAU** Commission Bâtiments - Accessibilité - Maisons de santé.
Maire de Saint-Jean-de-Sauves



Edito

Joël DAZAS,

Président de la Communauté de communes
du Pays Loudunais
Maire de Loudun

Cette année a été rythmée par les élections et par les changements au sein de notre exécutif. J'ai l'honneur d'avoir été élu Président de la Communauté de communes en juin, succédant ainsi à Bruno Belin. J'ai souhaité m'entourer de 8 vice-présidents (puis 7 en septembre) afin de travailler au mieux sur les projets engagés par la Communauté de communes dans le cadre de ses compétences.

Nous avons pris des décisions difficiles mais nécessaires pour faire face aux contraintes financières que l'on nous impose. Je reste pour autant convaincu que c'est dans un esprit d'unité et de solidarité que nous continuerons à développer le Pays Loudunais.

Je vous invite à découvrir notre actualité et j'en profite pour vous souhaiter très sincèrement de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.

Calendrier de collecte 2016

Vous trouverez dans ce journal le calendrier de collecte 2016. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes : www.pays-loudunais.fr



Remises de médailles et départs en retraite



Le 28 août 2015, Joël DAZAS a eu le plaisir de remettre des médailles d'honneur et de marquer les départs en retraite d'agents de la Communauté de communes.

Jacques BONNIN, Thierry CHASLE, François NAPOLEON, Loïc PINEAU ont reçu la médaille d'honneur d'argent pour 20 ans de service.

Philippe COCHONNEAU, Ghyslaine GOURDON, Patrice JEANNEAU ont reçu la médaille d'honneur d'or pour 35 ans de service.

Départs en retraite pour Joël BITAUDEAU, Jacqueline SABOURIN, Jacqueline BROCHAIN, Brigitte BOURREAU et François MARTEAU.

ENFANCE - JEUNESSE

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires 2014-2015

Depuis septembre 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de communes organise les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les 22 écoles publiques du Pays Loudunais, permettant ainsi une organisation uniformisée.

Le Projet Éducatif Territorial, validé en décembre 2014 et prolongé jusqu'en 2017, témoigne des moyens mis en place pour assurer la complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires (Accueils Périscolaires et Temps d'Activités Périscolaires) afin de garantir l'accueil des enfants

dans de meilleures conditions.

Les Temps d'Activités Périscolaires sont encadrés par des personnels communautaires, connus par les enfants grâce à leur présence sur d'autres temps (ATSEM, animatrices des accueils périscolaires, accompagnatrices des transports scolaires) et des intervenants associatifs qui font découvrir aux enfants leur passion avec professionnalisme. Les enfants pratiquent de nombreuses activités : ateliers créatifs de saison, pratiques sportives, découvertes culturelles, ateliers cuisines...

brouillards (formation à caractère scientifique) et l'Aroéven (formation sur les principes de l'animation). Pour cette année scolaire, une formation en continu sera proposée sur le thème du livre avec l'association Histories Vagabondes.

Depuis la mise en place des TAP en 2014, plus de 65% des 1300 enfants scolarisés sur le territoire participent à ces temps. L'adhésion volontaire au service est de 30€ par enfant par an. Cette participation représente moins de 10% du coût de la mise en œuvre de la réforme pour la Communauté de communes.

Joël DAZAS a profité de la rentrée scolaire pour visiter l'ensemble des 22 écoles du Loudunais afin de rencontrer le personnel de la Communauté de communes, les équipes enseignantes et les bâtiments en présence des maires concernés et de Martine Picard, vice-présidente en charge de la commission Éducation.

La Communauté de communes tient à la qualification de son personnel et en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vienne, deux formations ont été mises en place avec Les Petits Dé-



COLLECTE DES DÉCHETS

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : quel usage ?

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition. Son assiette est définie par l'administration des impôts et le comptable du Trésor public procède à sa liquidation.

La base de calcul de la TEOM est la même que celle de la taxe foncière sur les propriétés bâties. C'est la loi qui détermine les modalités de calcul de cette base.

La Communauté de communes n'a pas augmenté son taux depuis 2011.

Chaque année la TEOM est reversée à la Communauté de communes par le service des impôts. Cette taxe assure le financement de l'ensemble de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur le Pays Loudunais :

- fonctionnement du service ;
- collecte en porte à porte des ordures ménagères et des em-

- ballages recyclables ;
- la gestion des cinq déchèteries ;
- la collecte des 102 Points d'Apports Volontaires.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 2 665 057 € TTC en 2014, financé à 82% par la TEOM, 11.6% par les soutiens des éco-organismes, 5.6% par la vente de produits et la redevance spéciale, 0.8% autres.

Bilan de la collecte sélective en porte à porte

Depuis l'été 2014, tous les foyers sont équipés de bacs roulants à couvercles jaunes. Grâce à cet équipement, les habitants ont mieux trié les emballages recyclables et les tonnages collectés augmentent significativement : plus de 30% entre 2014 et 2015. Sur les 5 dernières années, les tonnages à enfouir ont quant à eux diminués de près de 1 000 tonnes.

conscience par rapport au tri des emballages recyclables. Ces pratiques de tri quotidiennes sont de véritables actes citoyens. Elles participent à la réduction de l'utilisation des matières premières, à la maîtrise des coûts et à la préservation de l'environnement.

Les verres et les papiers sont à déposer dans les Points d'Apports Volontaires. Liste et localisation sur : www.pays-loudunais.fr

Cette forte participation des habitants est à souligner. Elle témoigne d'une vraie prise de



Zoom sur la collecte des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

Un Déchet Diffus Spécifique (DDS) est un déchet ménager issu d'un produit chimique pouvant présenter un risque pour la santé et l'environnement.

Il s'agit d'un produit utilisé, usagé ou périmé (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu).

Un DDS est donc principalement issu des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage pour les ménages. Il se présente sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse dans des contenants divers (cartons, aérosols, pots...).

Les DDS peuvent se trouver :

- dans le garage ou dans la cave (colle, mastic, peinture, enduit, décapant, polish, liquide de refroidissement, white-spirit, anti-gel...);
- dans les placards (imperméabilisant, alcool, insecticide...);
- sous l'évier (déboucheur, soude, acide...);
- dans l'abri du jardin (engrais, phytopharmaceutique, anti-mousse, chlore pour piscine...).

Les Déchets Diffus Spécifiques sont à déposer à la déchèterie de Loudun-Messemé.



Nouvelles consignes

Les bidons de pétrole vides destinés aux appareils de chauffage individuel sont des Déchets Diffus Spécifiques. Ils sont acceptés uniquement à la déchèterie de Loudun-Messemé.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Inauguration du centre-bourg de Martaizé

La Communauté de communes du Pays Loudunais a mené depuis 2003 une politique de modernisation et de revitalisation des centres-bourgs de nos communes rurales à travers trois opérations de réhabilitation.

27 communes ont bénéficié de ces aménagements avec l'aide technique et financière de la Communauté de communes, du Département et de l'État. En facilitant les accès aux services publics et aux commerces, en créant des espaces de vie agréables, en modernisant les aménagements

et la circulation, c'est au final l'économie locale qui est dynamisée et le cadre de vie des habitants qui est amélioré.

L'inauguration du centre bourg de Martaizé est un bel exemple de cette politique d'aménagement. L'enjeu était de valoriser les abords de la salle des fêtes avec la création d'un espace de jeu et d'un parking.

Ce lieu a été nommé Espace Alphonse Demois, nom du maire de Martaizé de 1944 à 1963.



POINT TRANSPORT À LOUDUN

Une animatrice est à votre écoute, vous conseille, prépare et organise avec vous vos déplacements au meilleur tarif.

- Réservation, achat ou retrait de vos billets SNCF au départ ou à destination de toutes les gares.
- Achat des billets de car pour l'ensemble du Réseau.
- Information sur l'état du trafic et des travaux, plan de réseau de transports urbains et tarifs...
- Renseignements sur les services à l'arrivée : métro, bus, taxis, hôtels, événements...

Et bientôt... le covoiturage.

Possibilité de rendez-vous, le matin entre 9h15 et 10h

Horaires d'ouverture : mardi au samedi 10h - 12h30 et 14h30 - 18h15
1, rue Gambetta - 86 200 Loudun
Tél. : 05 49 98 00 32 - s.moyse@ville-loudun.fr



CADRE DE VIE

Les Treilles de la Reine Blanche

La construction d'une loge de vigne traditionnelle est en cours à la collection de vignes de Curçay-sur-Dive. C'est un bénévole, Jacky Huchet, ancien tailleur de pierres, qui pilote ce projet inédit en lien avec nos services.

D'une manière plus générale, l'aménagement du site devra être terminé fin 2016, avec une ouverture prévue au moment de la vendange. Il comprend, en plus de la petite loge de vigne, d'un espace de détente en bois de pays, la mise en place d'un réseau de chemins accessibles à tous, profilés en pierre de pays et la réalisation d'une signalétique appropriée évoquant les

dizaines de cépages rassemblés dans la collection.

En septembre dernier, nos équipes y ont accueilli plus de 20 vignerons Loudunais chez qui les bois ont été collectés depuis 2008 par notre animateur afin de constituer les plants de vigne. La visite du site a permis de leur révéler la diversité étonnante de cette collection de pays qui est suivie, entre autres, par les professionnels de l'INRA de Montpellier (Institut de la Vigne et du Vin). Ce fut également l'occasion



de rendre hommage à Maurice Mortier pour son rôle important dans la mise en place de la vigne. La Communauté de communes, qui est maître d'ouvrage de l'aménagement travaille en partenariat étroit avec la commune de Curçay-sur-Dive.

L'Odyssée Blanche en Pays Loudunais

Les 45 communes du Pays Loudunais recèlent plus de 500 sources. Seulement à peine un dixième d'entre elles est situé sur le domaine public, « vivier dans lequel sont puisées » les cinq sources aménagées chaque année depuis 5 ans. Nous continuons à recenser les sites de sources, préalable indispensable à la mise en place de notre programme de réhabilitation.

Pour l'année 2015, étaient concernées les sources de Lourdines (Ranton/Curçay-sur-Dive), de Verdelet (Saint-Léger-de-Montbrillais), de Romard (La Roche-Rigault) ou encore du Doesmont (Martaizé) et de Montigny de Sénessais

(Saint-Jean-de-Sauves). La prochaine session 2016-2017 prévoit la rénovation et la mise en valeur des sources de Taille-Petit (Bournand), de Billy (Saint-Jean-de-Sauves), des Lisons (Glénouze), du Grenouiller (Mazeuil) et d'Ainson (Berthegon). Des rencontres avec les élus des communes concernées et le comité de pilotage vont avoir lieu cet hiver pour discuter des pistes de valorisation après les études réalisées en 2015.

C'est un projet consensuel qui est mené en tenant compte des attentes des riverains et des acteurs locaux.

Au terme des aménagements, des panneaux didactiques et

autres mobiliers d'accueil permettront aux visiteurs de profiter de ces espaces de détente, diversifiant ainsi notre offre touristique.

Cette opération de restauration des sources du domaine public, initiée par la CCPL depuis 2010, est menée en partenariat avec la Fédération pour la Pêche, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), la Chambre d'Agriculture, le Conservatoire des Espaces Naturels (CREN) et autres interlocuteurs locaux dont Espace Rural en Loudunais (groupement agricole). Le département de la Vienne nous aide à financer une partie des études préalables.

Le Xénope Lisse une menace pour la biodiversité

Comme toutes espèces exotiques introduites, le Xénope Lisse a peu de régulateurs naturels et possède de grandes capacités de reproduction et de colonisation (mares, rivières, lagunes d'épuration...). Sa présence dans les points d'eau entraîne des perturbations écologiques et peut amener à la disparition totale des amphibiens natifs (crapauds, grenouilles, tritons...).

Sa présence en nord Vienne est avérée depuis 2013. La campagne de piégeage 2015 menée par l'association Vienne Nature a malheureusement confirmé son essor inquiétant dans le secteur des Trois-Moutiers notamment entre Saix, Morton, Raslay et Les Trois-Moutiers. Sans être alarmiste, il faut se mobiliser pour identifier la présence de populations.



Comment le reconnaître ?

- peau lisse, flasque, de couleur sombre sur le dessus, blanchâtre dessous ;
- aspect plat, yeux sur le dessus de la tête, corps à l'horizontal ne reposant pas sur les pattes antérieures ;
- pattes postérieures très développées, palmées, portant 3 griffes noires ;
- présence d'une ligne de « coutures » blanchâtres sur les flancs.

Deux règles sont à respecter :

- prévenir Vienne Nature de toute observation ou suspicion de Xénope (idéalement avec photo à l'appui et localisation),
 - ne pas déplacer les individus ou mener soi-même d'opération de destruction (risque de confusion avec des espèces locales).
- Coordonnées Vienne nature
Vienne Nature : 05 49 88 99 04 /
vienne.nature@wanadoo.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SDTAN* : l'accès numérique sur notre territoire

L'aménagement numérique du territoire devient un point central des politiques publiques. Le Conseil départemental de la Vienne - après avoir apporté des réponses aux problématiques de zones blanches de l'Internet Haut-Débit et de la téléphonie mobile et contribué depuis plus de 15 ans au déploiement de services innovants sur la technopole du Futuroscope - a décidé de piloter le déploiement du Très Haut Débit (THD) à travers la réalisation d'un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.

Sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Loudunais les opérations programmées sur 5 ans sont :

- 7 sous répartitions à équiper pour la montée en débit ADSL (MED) dans les communes suivantes : Beuxes, Ceaux-en-Loudun, Craon, La Grimaudière, Roiffé et Ternay soit 1080 lignes téléphoniques concernées ;
- 12 points de priorité fibre optique (FTTO*) essentiellement dans les établissements scolaires (collèges, lycées) et Zones d'activités économiques (ZI Nord de Loudun/Viennopôle) ;
- 1 plaque fibre optique (FTTH*) pour la commune de Loudun, soit plus de plus de 4400 prises prévues.



Pour le Pays Loudunais, cela représente un investissement de plus de 6 915 724 € HT sur une durée de 5 ans cofinancé par l'Europe (FEDER et FEADER), l'Etat (FSN), la Région, le Département et la Communauté de communes. La CCPL va investir 1 144 717,72 € HT dans la première phase du SDTAN.

Les atouts du très haut débit (TDH)

On parle de haut débit à partir de 2 Mbits/seconde et de très haut débit à partir de 30 Mbits/seconde.

• Pour les particuliers, ce sont de nouveaux usages ainsi qu'un confort d'utilisation accru (accès plus rapide à Internet, accès aux services de vidéo à la demande, de télévision haute ou très haute définition) et ce même dans le cas d'usages simultanés dans le foyer.

• Pour les entreprises, le THD est un levier pour la performance qui permet une augmentation de la productivité (travail collaboratif

en ligne, partage et envoi de gros fichiers) et de réduire les coûts opérationnels (le développement de la visio-conférence permettra de réduire la fréquence de certains déplacements). Le THD permet également d'améliorer la sécurité système d'information (SI) en permettant la sauvegarde ou le stockage (cloud).

• Pour les collectivités, le THD est un élément d'attractivité fort. Il permet de développer des services et des usages innovants tant pour la population que pour leurs besoins propres.

* Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.

* FTTH (Fiber To The Home - fibre jusqu'au foyer) : réseau de télécommunications destiné à raccorder les logements des particuliers.

* FTTO (Fiber To The Office - fibre jusqu'au bureau) : offre de fibre optique spécialement dédiée aux professionnels comme les entreprises ou les administrations.

ÉCONOMIE

Bourse Régionale Désir d'Entreprendre

Cette bourse est financée à 100% par la Région Poitou-Charentes et instruite par le jury local de l'Atelier Régional de la Création du Pays Loudunais. Elle permet aux futurs créateurs repreneurs d'entreprises de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière pour mener à bien leurs projets.

Les créateurs repreneurs d'entreprises ayant bénéficié d'une BRDE et qui se sont installés en 2015 sur le territoire :

Maria DESWARTVAEGER
MAG MAILLE
Laine, mercerie, loisirs créatifs, retouches
18 rue Porte de Chinon
86200 LOUDUN
Tél. : 05 49 22 32 16

Anne AUGUSTIN
L'ABRI BOUFFE
Food Truck
9 chemin de la Grand'Fosse
86330 SAINT-JEAN-DE-SAUVES
Tél. : 06 78 37 54 32

Virginie SIDLACZEK
ÊTRE SOI
Salon de coiffure mixte
14 rue Porte de Chinon
86200 LOUDUN
Tél. : 05 49 98 13 94
franck.siodlaczek@orange.fr
https://www.facebook.com/Etre-soi.salon.de.coiffure.14/

Lionel LEFEVRE
Boulangerie Pâtisserie
4 rue de la Poste
86330 MARTAIZÉ
Tél. : 05 49 22 70 87

Bruno BOUQUET
Plomberie, chauffage, installateur gaz
Neuf et rénovation
3 rue Gislard - Champeau
86420 DERCÉ
Tél. : 06 89 10 63 11
bruno_bouquet@yahoo.fr

Hermann
RAFAMANTANANTSOA
Cabinet EONIKA
Économiste de la construction
16 rue de la Grange
86200 LOUDUN
Tél. : 07 78 68 01 65
contact@cabinet-eonika.fr

Amélie BELICE
Vente de vêtements sur Internet
15 rue de la Croix Cassée
86200 SAMMARCOLLES
Tél. : 06 61 11 40 41
Site : www.bellissimaaddict.fr
Facebook : bellissimaaddict

Claire FOUCHER
Assistante administrative indépendante
10 rue Chaude
86200 LOUDUN
Tél. : 06 77 90 90 55
foucher.claire@orange.fr

Charline ABONNEAU
AU CŒUR D'UNE FLEUR
Fleuriste
32 rue Porte de Chinon
86200 LOUDUN
Tél. : 05 49 98 38 71
aucoeurdunefleur@gmail.com



Aides aux TPE (Très Petites Entreprises)

Le 21 octobre dernier, Ludovic Pacaud, Sous-Préfet, Joël Dazas et Marie-Jeanne Bellamy ont rendu visite aux entreprises soutenues par le dispositif d'aides aux Très Petites Entreprises.

Le restaurant le Bacchus à Martaisé, la boulangerie Les Métives, le Modern Bar et l'entreprise SCMP à Loudun ont reçu une aide en 2015 pour des investissements matériels ou des travaux de rénovation et d'accessibilité. Le dispositif d'aide aux TPE est financé depuis 2014 par le Pays Loudunais et l'État via le FISAC.



TPE, nous vous aidons dans vos investissements !

Pour tous renseignements : Evelyne RENIAUD - Atelier Régional de la Création - 05 49 22 99 75 - evelyne.reniaud@pays-loudunais.fr

Forum ENTREPRENDRE EN VIENNE

Le Pays Loudunais était une nouvelle fois présent au « Forum entreprendre en Vienne » le 5 novembre à l'ENSI à Poitiers.

Ce salon, dédié à la création reprise d'entreprise, réunit tous les professionnels du secteur et tous les territoires de la Vienne. C'est l'occasion d'échanger avec les porteurs de projets souhaitant



Et toujours des aides actives pour les porteurs de projet ou les chefs d'entreprises : la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, l'aide pour l'embauche d'un premier salarié pour les activités artisanales, le chèque numérique...

Voir toutes les aides sur www.poitou-charentes.fr



Entreprendre en Vienne

Le forum de la création, transmission, reprise d'entreprise



Installez-votre entreprise en Pays Loudunais

Pour exercer votre activité professionnelle :

- Des **terrains viabilisés en vente** sur les Zones d'Activités de Moncontour, Monts-sur-Guesnes et Trois-Moutiers (ZA toute proche du Center Parcs).

- Des **bâtiments artisanaux** de 179 à 400 m² disponibles à la location ou à la vente.

Si vous êtes intéressé, contactez **Evelyne RENIAUD**.

- **Des bureaux dédiés aux activités tertiaires** proposés à la location dans le bâtiment du Téléport 6 sur le Viennopôle de Loudun avec des loyers modérés et des services partagés. Déjà plus de 12 entreprises et associations sont présentes, pourquoi pas vous ?



Construire en Pays Loudunais

Des **parcelles de lotissements** sont disponibles.

COMMUNE	Nbre de parcelles	Superficie en m ²	Prix HT au m ²
BERTHEGON	2 parcelles	de 1764 et 1846	6,60 €
CEAUX-EN-LOUDUN	2 parcelles	de 814 et 967	20,18 €
LA ROCHE-RIGAUT	6 parcelles	de 1026 à 1528	9,80 €
MONCONTOUR	10 parcelles	de 707 à 1186	12,54 €
MONT-SUR-GUESNES	2 parcelles	de 893 et 1005	27,60 €
POUANT	17 parcelles	de 641 à 977	29,77 €
PRINÇAY	3 parcelles	de 1 006 à 1 401	10,36 €
SAMMARÇOLLES	3 parcelles	de 1147 à 1470	16 €

Renseignements auprès de la **Communauté de communes**.

TOURISME

L'internet de séjour avec le WIFI Territorial

Après avoir préparé et réservé son séjour sur internet, le touriste a toujours besoin de se connecter sur son lieu de vacances pour consulter les offres proposées. Les connexions à internet depuis les mobiles ont dépassé cette année celles opérées sur les ordinateurs.

La Communauté de communes participe aux travaux de la commission « Accueil » mise en place par l'Agence Touristique de la Vienne. Dans son objectif de garder les touristes sur son territoire, la commission a proposé la mise en place d'un réseau Wifi Territorial à l'échelle du département afin d'unifier l'authentification des visiteurs. Quatorze offices de tourisme ont répondu favorablement et proposent désormais un accès Wifi gratuit et sécurisé aux touristes. L'Union Départementale des Offices de Tourisme a participé au financement des équipements.

Les cinq points d'accueil en Loudunais qui fournissent cet accès gratuit et sécurisé sont Chalais, Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes et Les Trois-Moutiers.

Après une authentification, le fonctionnement est identique sur tous les Hotspots du Wifi Territorial de la Vienne par un portail de connexion commun, adapté au tourisme. Les sites internet de la Vienne et du Lou-

dunais apparaissent en page d'accueil.

Les avantages sont nombreux :
Pour le visiteur : accès à internet gratuit, système simple d'utilisation, connexion rapide, portail identique dans tous les offices de tourisme, pas besoin de s'identifier à chaque connexion.

Pour le fournisseur du service (Office de tourisme ou prestataire) : unité du réseau (identification visuelle), gain de temps car pas de codes d'accès à fournir, accès sécurisé par le système, déchargeant ainsi de toutes les obligations CNIL qui sont gérées par la société 2iSR, association du réseau « Au Pays du Futuroscope », wifi paramétrable pour chaque structure.

352 dont 39% par des étrangers : c'est le nombre de connexions du Hotspot de Chalais depuis son installation.

La Maison du Tourisme développe sa communication numérique sur les réseaux sociaux, elle a besoin en premier d'accès Wifi pour diffuser ses informations.

Suivez l'actualité du tourisme sur Twitter (@Loudunet), Facebook (Maison du tourisme du Pays Loudunais), Google+, Pinterest, Scooplt. www.tourisme-loudunais.com



Chapitre 2 du plan tourisme 2013-2015, la rénovation des structures



L'objectif de ce chapitre est de donner au service tourisme des moyens financiers, techniques et humains. Après avoir mis en place la taxe de séjour, recruté une équipe de professionnels du tourisme, informatisé les points d'accueil, il restait à finaliser la structure porteuse.

La Maison du Tourisme communautaire a pris son siège à la maison de pays, vitrine terroir et tourisme du Loudunais. Les dernières réalisations sont terminées.



Les aménagements extérieurs de la Maison de Pays
 Après les travaux réalisés en 2014 à l'intérieur de la Maison, la partie extérieure a été réaménagée. L'objectif était d'ouvrir la Maison du tourisme et le restaurant sur les jardins avec des espaces ludiques et de détente incitant à la promenade. Pour réaliser des économies d'eau et d'arrosage, les plantations ont fait l'objet d'un choix particulier. Les vicaces, grami-

nées et arbres fruitiers de pays ont remplacé les espaces engazonnés.

L'installation de cabanes en Robinier rappelle le savoir-faire acquis depuis la réalisation des sentes de Fondoire à Guesnes, à l'aide des boisements locaux. La plus grande des cabanes abrite un jeu de l'oie, tout en bois, également réalisé par le service pao/infographie de la CCPL, sur le thème de la gastronomie pour mettre en avant le patrimoine culinaire local. Ces éléments sont le reflet des installations sur les sentiers « découverte » du Loudunais, Sente Divine à Moncontour et Sentes de Fondoire à Guesnes. La Maison du Tourisme est désormais la vitrine du territoire en matière de tourisme et gastronomie.

L'office de tourisme de Trois-Moutiers

L'office a été transféré vers l'aire d'accueil de l'étang. La mairie de Trois-Moutiers a mis à disposition de la Maison du tourisme, le cottage témoin de Center Parcs. L'aire de repos déjà très fréquentée habituellement devrait accueillir quelques locataires de cette grande résidence de tourisme qui rappelle le dispose de 800 hébergements, avant ou

après leur séjour. La vente dans les offices de tourisme du Loudunais d'accès à la journée au Center Parcs et la voie douce cyclable entre le site et le village a entraîné une augmentation de la fréquentation. Grâce à des aménagements spécifiques, les cyclistes pourront dans le futur se rendre à Loudun et sur le circuit des vignobles AOC Nord-Vienne.



L'office de tourisme de Monts-sur-Guesnes

Présenté lors des journées du patrimoine, l'office de tourisme gagne le rez-de-chaussée, dans l'aile ouest du château magnifiquement rénovée. Les gîtes du château terminés prochainement et le Parcours Histoire dans le village devraient séduire de nouveaux visiteurs. Il offrira conformément à la réforme de classement des offices de tourisme, un accès wifi gratuit, un espace enfant, une boutique et toute la documentation du territoire.

De la Loire à vélo à Center Parcs



Une liaison cyclable reliant La Loire à Vélo (depuis l'antenne de Fontevraud-l'Abbaye) à Morton / Les Trois-Moutiers (Center Parcs) a été inaugurée cet automne.

Fruit d'une collaboration entre les différentes Régions (Région Pays de la Loire et Région Poitou-Charentes) et les territoires concernés (Communauté d'Agglomération Saumur-Loire-Développement, Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire et Communauté de communes du Pays Loudunais), l'**itinéraire cyclable de 17,9 km** est le symbole du lien

touristique entre ces territoires. Cette liaison douce va permettre aux amateurs de randonnée à deux roues de découvrir une offre supplémentaire de balade entre Saumurois, Chinonais et Loudunais. Plongés au cœur de la campagne ils découvrent la butte de Fontevraud avec sa faune et sa flore remarquables, le panorama sur le nord Poitou, le village et l'église de Roiffé, les berges de la Petite Maine et bien d'autres surprises...

Nouvelle offre touristique : Le Parcours Histoire de Monts-sur-Guesnes

C'est un voyage dans le temps et l'histoire qui est proposé dans les rues de Monts-sur-Guesnes ! 25 panneaux jalonnent les rues et retracent l'histoire de Monts-sur-Guesnes.

Partez à la découverte de ces nombreux témoignages, flânez,

levez les yeux, arrêtez-vous. Tout ce qui fait le charme des rues et des paysages va alors s'offrir à votre regard.

Parcours pédestre : 4 km
Prévoir minimum 1h.

